MINISTÈRE
DE LA CULTURE
Liberté
Égalité
Fraternité

Localisation

Département : Allier

Commune : Moulins

Autres communes :

R500

Appellation : Caserne Villars

Monument(s)

Appellation : Caserne Villars

Protection : inscription

Arrêté : inscription le 19/10/2026

Étendue de la protection : Sont inscrits au titre des monuments historiques le portail d'entrée, le mur de clôture, la place d'armes, les façades et toitures des bâtiments du XIXe siècle (désignés par les lettres D, F, G, H, I et J sur la vue aérienne annexée à cet arrêté) ainsi que les parcelles 331(contenance de 334 m2), 401 (contenance de 7446 m2), 402 (contenance de 11500 m2), 403 (contenance de 1983 m2), 404 (contenance de 1000 m2), et 407 (contenance de 3804 m2), figurant au cadastre section BO (à l'exclusion des parties déjà classées par le décret du 28 novembre 1984, situés Quartier Villars) Route de Mantilly, à Moulins (Allier), telles que délimitée en rouge pour les bâtiments et en bleu pour les parcelles sur le plan annexé à l'arrêté.

Pour consulter le document officiel, merci de contacter la direction régionale des affaires culturelles.